

**COMMUNE DE SAINT-FLOUR**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025**  
**DELIBERATION N°17/03/2025-27**

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept Mars, à dix-neuf heures, le  
Présents : 23 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en  
Absents représentés : 4 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation  
Absents excusés : 2 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.  
Votants : 27

**Étaient présents :**

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,  
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Nicolas FERNANDEZ, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUQUET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEBRE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

**Absents représentés :**

M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,  
MME Mathilde BOUT par MME Florie PAROU,  
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,  
MME Marine NEGRE par MME Maryline VICARD.

**Absents excusés :**

MMES Patricia RENAUD, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **25 MARS 2025**  
et que la convocation avait été faite et publiée le 11 Mars 2025.

Le présent extrait a été transmis le **24 MARS 2025**  
à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 2025 – BUDGET ANNEXES**

**RAPPORTEUR :** Monsieur Philippe DELORT

Le débat d'orientations budgétaires pour 2025 concerne également les budgets annexes.

## **A→SERVICE BUS URBAIN**

### **1. Dette**

Le capital de la dette restant à rembourser s'élève à **6 023.99 €** au 1<sup>er</sup> Janvier 2025. Il était de 12 035.98 € au 1<sup>er</sup> Janvier 2024, soit une diminution de 6 011.99 €. Il s'agit d'un emprunt à taux fixe.

Le montant du capital de la dette remboursé en 2025 sera de **6 023.99 €** contre 6 011.99 € en 2024.

Les intérêts de la dette sont évalués pour 2025 à **7.57 €** contre 19.57 € en 2024.

L'annuité de la dette s'établit ainsi au montant prévisionnel de **6 031.56 €** contre 6 031.56 € en 2024.

### **2. Orientations budgétaires**

Les recettes sont constituées en partie par la subvention d'équilibre du budget général, qui sera d'environ à **36 000 €** en 2025, et par la participation de la Région pour un montant d'environ **48 000 €** suite à la signature de la convention de délégation de compétences pour l'organisation du service régulier « Floribus ».

Les crédits envisagés pour les dépenses de personnel sont estimés à **52 000 €**.

Il est envisagé pour 2025 une étude pour la mise en conformité des abribus et par la suite la réalisation des travaux. Ces travaux seront financés par un emprunt.

Le résultat du Compte Administratif 2024 est excédentaire de **11 362.22 €** en section de fonctionnement et de **2 687.09 €** en section d'investissement.

## **B→SERVICE CAMPINGS**

### **1. Dette**

Le capital de la dette restant à rembourser s'élève à **211 196.07 €** au 1<sup>er</sup> Janvier 2025. Il était de 42 109.62 € au 1<sup>er</sup> Janvier 2024, soit une augmentation de 169 086.45 €. Il s'agit de deux emprunts à taux fixe et un emprunt à taux révisable (Livret A).

Le montant du capital de la dette remboursé en 2025 sera de **28 935.05 €** contre 10 913.55 € en 2024.

Les intérêts de la dette sont évalués pour 2025 à **6 779.45 €** contre 232.58 € en 2024.

L'annuité de la dette s'établit ainsi au montant prévisionnel de **35 714.50 €** contre 11 146.13 € en 2024.

### **2. Orientations budgétaires**

Les recettes sont constituées par les redevances encaissées auprès des vacanciers qui représentent environ **140 000 €** en 2025 et par la subvention d'équilibre du budget général d'environ **4 000 €**.

Pour cette année, les recettes seront supérieures suite à la mise en place d'une aire de camping-car au camping de Roche Murat.

Les dépenses de personnel sont estimées à la somme de **17 000 €**.

Des travaux d'aménagements sont envisagés sur le Camping des Orgues et la création d'une aire d'accueil de camping-car ainsi que la remise en état des chalets sont prévus sur le camping Roche-Murat. Ces travaux seront financés par un emprunt.

Le résultat du Compte Administratif 2024 du budget annexe Service Campings est excédentaire de **28 306.63 €** en section de fonctionnement et de **200 319.08 €** en section d'investissement.

## **C→SERVICE EAU**

### **1. Dette**

Le capital de la dette restant à rembourser s'élève à **2 557 667.21 €** au 1<sup>er</sup> Janvier 2025. Il était de 2 598 690.72 € au 1<sup>er</sup> Janvier 2024, soit une diminution de 41 023.51 €.

Le montant du capital de la dette remboursé en 2025 sera de **233 159.54 €** contre 223 773.51 € en 2024.

Les intérêts de la dette sont évalués pour 2025 à **50 089.23 €** contre 50 688.44 € en 2024.

L'annuité de la dette s'établit ainsi au montant prévisionnel de **283 248.77 €** contre 274 461.95 € en 2024.

La structure de cette dette (capital restant dû) est composée de 85.10 % d'emprunts à taux fixe, 6.40 % d'emprunts indexés sur le taux du livret A et de 8.50 % d'emprunts à taux variable.

### **2. Orientations budgétaires**

Le programme d'investissement du budget annexe Service Eau se poursuit en 2025 avec entre autres les travaux de réfection du réseau de la Place d'Armes, la suite des travaux de réfection de la conduite de Fraissinet, l'achat d'un véhicule et enfin le renouvellement progressif des automates de télégestion pour anticiper l'arrêt annoncé des lignes RTC.

L'enveloppe globale des interventions (dépenses de personnel) est stable.

Le résultat du Compte Administratif 2024 est excédentaire de **199 603.51 €** en section de fonctionnement et de **610 533.33 €** en section d'investissement.

## **D→SERVICE ASSAINISSEMENT**

### **1. Dette**

Le capital de la dette restant à rembourser s'élève à **2 085 183.92 €** au 1<sup>er</sup> Janvier 2025. Il était de 2 195 797.30 € au 1<sup>er</sup> Janvier 2024, soit une diminution de 110 613.38 €.

Le montant du capital de la dette remboursé en 2025 sera de **96 921.29 €** contre 110 613.38 € en 2024.

Les intérêts de la dette sont évalués pour 2025 à **76 841.82 €** contre 79 877.88 € en 2024.

L'annuité de la dette s'établit ainsi au montant prévisionnel de **173 763.11 €** contre 190 491.26 € en 2024.

La structure de cette dette (capital restant dû) est composée de 74 % d'emprunts indexés sur le taux du livret A et de 26 % d'emprunts à taux fixe.

## **2. Orientations budgétaires**

Le programme d'investissement du budget annexe Service Assainissement prévoit notamment en 2025 la poursuite de la mise en séparatif des réseaux de la Place d'Armes, de la place Sainte-Christine et la poursuite du renouvellement progressif des automates de télégestion pour anticiper l'arrêt annoncé des lignes RTC.

Les dépenses de personnel sont estimées à la somme de **188 000 €**.

Le résultat du Compte Administratif 2024 est excédentaire de **496 603.94 €** en section de fonctionnement et déficitaire de **311 444.99 €** en section d'investissement.

## **E⇒SERVICE LOTISSEMENT DU BEL AIR BAS**

### **1. Dette**

Aucun emprunt n'a été contracté au titre de ce budget annexe.

En 2025, il sera proposé de renouveler la ligne de trésorerie à hauteur prévisionnelle de 420 000 € dans l'attente de la commercialisation des lots.

### **2. Orientations budgétaires**

Les écritures budgétaires concernent, pour la plupart, des opérations de stock. Les travaux d'aménagement sont terminés. La vente de plusieurs terrains est envisagée.

## **F⇒SERVICE LOTISSEMENT DE LA CROIX DE MONTPLAIN - PRE CHARREIRE**

### **1. Dette**

Néant

### **2. Orientations budgétaires**

Les écritures budgétaires concernent, pour la plupart, des opérations de stock.

L'objectif fixé en 2025 est de poursuivre les études préalables à l'aménagement de ce lotissement.

## **G⇒SERVICE CINEMA LE DELTA**

### **1) Dette**

Néant

## **2) Orientations budgétaires**

Les recettes sont constituées en partie par la subvention d'équilibre du budget général qui sera d'environ **45 000 €** en 2025.

Des recettes d'entrées d'environ **185 000 €** seront inscrites au regard de la programmation attendues pour cette année.

Les dépenses de personnel sont estimées à la somme d'environ **90 000 €**.

En 2025, le changement des fauteuils d'une salle et l'achat de lampes, d'un coffre-fort, de disques de stockage seront engagés et financés par la participation du CNC à hauteur de 90%.

Une étude de programmation pour la rénovation du cinéma est également prévue cette année.

Le résultat du Compte Administratif 2024 est excédentaire de **5 525.53 €** en section de fonctionnement et de **27 122.65 €** en section d'investissement.

## **H⇒SERVICE CENTRE DE FORMATION – LA VIGIERE**

### **1) Dette**

Il s'agit des intérêts de préfinancement du prêt contracté en 2024 pour un montant d'environ **36 000 €**. Le remboursement du capital commencera en octobre 2026.

### **2) Orientations budgétaires**

Les recettes sont constituées par la subvention d'équilibre du budget général qui sera d'environ **36 000 €** en 2025.

La fin du paiement des travaux de réhabilitation des locaux sont prévus sur cet exercice pour environ **200 000 €** et seront financés par des subventions.

Le résultat du Compte Administratif 2024 est excédentaire de **5.36 €** en section de fonctionnement et de **326 032.75 €** en section d'investissement.

## **I⇒SERVICE TRANSITION ECOLOGIQUE ET ECONOMIES D'ENERGIE**

### **1) Dette**

Le capital de la dette restant à rembourser s'élève à **239 555.49 €** au 1<sup>er</sup> Janvier 2025. Il s'agit d'un emprunt à taux fixe.

Le montant du capital de la dette remboursé en 2025 sera de **15 668.54 €**.

Les intérêts de la dette sont évalués pour 2025 à **7 011.50 €**.

L'annuité de la dette s'établit ainsi au montant prévisionnel de **22 680.04 €**.

### **2) Orientations budgétaires**

Les recettes sont constituées par la subvention d'équilibre du budget général qui sera d'environ **4 300 €** en 2025.

Concernant les opérations d'investissement relatives à la transition écologique et aux économies d'énergie, il s'agira principalement :

- De l'opération 100% LED éclairage public : suite au changement de plus de 400 lanternes en LED basse consommation et au renouvellement des commandes vétustes, poursuite du paiement de l'échéancier soit **50 000 €**.
- De l'opération Marché public global de performance Mairie/Musée avec la poursuite des études pour environ **30 000 €**.
- De l'opération Schéma directeur immobilier énergétique avec la poursuite des études pour environ **68 000 €**.
- D'études pour un projet portant sur l'autoconsommation énergétique des bâtiments communaux pour environ **20 000 €**.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances qui s'est réunie le Lundi 10 Mars 2025.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Après avoir délibéré,

**- DÉBAT sur les orientations budgétaires des budgets annexes pour l'exercice 2025.**

**- ADOPTE les orientations des budgets annexes pour l'exercice 2025.**

POUR : 27 voix

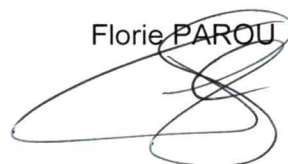
Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,



Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,



Florie PAROU

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** lundi 24 mars 2025 14:40  
**À:** SECRETARIAT Ville de Saint-Flour  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-27

## ***':. Notification FAST :***

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-27, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE.  
Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250324-17-03-2025-27-DE.

**Informations sur l'acte**

Numero : 17-03-2025-27

Objet : Rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2025 - Budgets Annexes

Date de décision : 24/03/2025

Date de transmission : 24/03/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.1. Decisions budgetaires

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>